



# Vivons « Saint Genis »

## Bulletin municipal n° 37

### La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi  
de 14h à 18h

Accueil téléphonique : 04 74 70 04 83

[mairie@saintgenislargentiere.fr](mailto:mairie@saintgenislargentiere.fr)

### NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

### SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

[mediathequestgenis@gmail.com](mailto:mediathequestgenis@gmail.com)

Mardi : 13h30-16h

Mercredi : 14h-17h30

Vendredi : 13h30-17h

Samedi : 10h-12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

### Collecte ordures ménagères :

#### • Sacs noirs :

Route de St Laurent :

jeudi matin

Route de Lyon et route de

Duerne : mercredi matin

Autres secteurs de la commune :

Mardi

#### • Sacs jaunes : (voir calendrier)

1 jeudi sur 2 les semaines impaires

Déchèteries : 04 74 26 28 88

## Compte-rendu conseil du 12/01/24

Absents : Chantal YVOREL (procuration à Sandrine DRIVON), Virginie MASSE (procuration à Sylviane FAYOT), Cindy GUIOTTO (procuration à Alexis BADOIL).

### RETOUR SUR LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

La salle était bien pleine ce dimanche 7 janvier pour assister aux vœux de la municipalité.

Après un rappel des travaux et actions effectués sur 2023, Monsieur le Maire a présenté les projets 2024.

Un petit focus a été fait sur notre médiathèque qui est très active et propose beaucoup d'animations et ateliers tout au long de l'année.

Nos jeunes championnes de France (gymnastique) ont été mises à l'honneur et un petit cadeau leur a été remis.

Le pot de l'amitié a permis à tous de se retrouver, d'échanger et de passer un très agréable moment.





# Compte-rendu conseil (suite)

## **Demande de subvention au titre de la DETR 2024 :**

Sébastien CHOULET, architecte à Longessaigne, a chiffré un avant-projet pour la réhabilitation de deux logements au-dessus de l'école et le remplacement des menuiseries extérieures de la classe du rez-de-chaussée. La commune va solliciter une subvention auprès de l'Etat (la demande est à formuler avant le 31 janvier) et étudier d'autres financements possibles. Compte-tenu des délais de réponses et des consultations à lancer, les travaux pourraient être engagés en 2025.

## **Attribution du marché pour la fourniture et la pose de colonnes pour la collecte des déchets dans le cadre du groupement de commandes avec la CCMDL :**

Un appel d'offres avait été lancé par la CCMDL concernant l'acquisition de colonnes de tri ordures ménagères (contenu des sacs noirs) et tri sélectif (contenu des sacs jaunes). Le conseil communautaire a approuvé l'attribution des marchés pour les colonnes aériennes à SULO France et pour les colonnes semi-enterrées et enterrées à ASTECH. La commune passera commande en temps voulu en fonction de ses besoins pour les points d'apports volontaires.

## **Fin de la procédure de reprise des concessions au cimetière communal :**

La procédure de reprise de concessions réputées abandonnées est arrivée au terme des trois années réglementaires. Un procès-verbal constatant l'abandon d'une quinzaine de concessions a été affiché le 27 décembre. Le conseil prendra une délibération pour valider ces reprises de concessions. Des devis vont être établis pour le nettoyage des sépultures concernées.

## **Projets et travaux en cours :**

**Lotissement communal** : le SYDER est en attente de validation de la solution technique par ENEDIS concernant la dépose de la ligne aérienne. Une fois la formule choisie approuvée, les travaux pourront être réalisés.

**Cour de l'ex-cure** : les devis de Vincent CASSAGNES (18 138,20 € HT pour l'aménagement de l'espace en revêtement drainant) et d'Anthony CHEVRON (6 757,80 € HT pour la restauration du mur de clôture) sont acceptés.

**Dossier amendes de police 2023** : les barrières, permettant de sécuriser les jeux d'enfants par rapport à la voirie d'accès au parking du skate park (impasse de rampot), ont été livrées. Le radar pédagogique mobile a été commandé. Le jeu d'enfants cassé sera remplacé.

**Toitures photovoltaïques** : l'installation de panneaux photovoltaïques sur trois bâtiments communaux est validée et s'effectuera en fonction des possibilités budgétaires.

## **Compte rendu des commissions :**

**Tourisme – CCMDL** : le projet vélo-rail est en attente de financement dû à l'état de la ligne au niveau du ruisseau de Lafay. Le balisage des parcours VTT va être contrôlé.



## Compte-rendu conseil (suite)

**Déchets – CCMDL** : le conseil communautaire a validé le maintien de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères à 85 € la part (tarif identique à 2023).

**Assainissement – CCMDL** : pour rappel, les eaux usées et les eaux pluviales ne transitent pas toujours dans des réseaux de collecte séparés, ces réseaux sont dits unitaires. Les communes conservant la compétence eaux pluviales, elles doivent règlementairement participer financièrement à l'entretien de ces réseaux unitaires. La participation de la commune pour 2024 s'élève à 2008,53 €

### Informations et questions diverses :

**Recensement de la population** : la collecte aura lieu entre le 18 janvier et le 17 février. Toutes les informations recueillies sont utilisées exclusivement à des fins statistiques. Le résultat du recensement est très important pour la commune car c'est à partir du chiffre de la population légale que sont calculées les aides que l'Etat verse chaque année à la collectivité. Tous les habitants sont invités à privilégier les réponses par internet avec les consignes qui leur seront communiquées. Ceux qui ne peuvent pas le faire par internet auront toujours la possibilité de compléter des documents papier.

**Prochaine réunion le vendredi 16 février à 20h30.**

## Vie municipale et associative

**RESTOS DU CŒUR DE L'ARBRESLE** : « la 39<sup>ème</sup> campagne des Restos du Cœur a débuté depuis le 20 novembre 2023. La campagne d'hiver se terminera le 9 mars 2024. Le centre sera fermé la semaine du 11 au 16 mars afin d'enregistrer les nouvelles inscriptions pour la période d'été qui débutera le 11 mars jusqu'à fin novembre. Ces inscriptions se feront le jeudi 14 mars et le vendredi 15 mars sur rendez-vous (vous pouvez nous appeler début mars). Nous sommes ouverts cette année pour la saison hivernale les mercredis matin de 8h30 à 12h, les jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Une ouverture en soirée a été mise en place les jeudis de 18h30 à 19h30 afin de pouvoir recevoir des personnes qui ne peuvent pas venir dans la journée (travailleurs précaires, étudiants, etc...) ou pour permettre aux personnes sans domicile de venir se réchauffer avec boisson et collation. **NOTRE COLLECTE NATIONALE est prévue les 1,2 et 3 mars 2024** dans nos magasins partenaires, si vous désirez y participer en tant que bénévole ponctuel(le), vous pouvez nous contacter par téléphone ou mail, nous vous accueillerons avec plaisir. Tél: 04 78 35 20 36 ».

**ASSG** : l'ASSG organise une sortie de ski le **16 mars à Valloire**. Renseignements auprès de Bernard DEBLOIS 06-62-36-92-52 (voir le flyer joint).

**PROJET EPICERIE PARTICIPATIVE ET CITOYENNE** : l'Alchimiste a répondu à un appel à projets concernant la mise en place d'une épicerie solidaire. Vous êtes invités à répondre à l'enquête (voir flyer ci-joint). Une réunion publique aura lieu le **28 février à 18h à la maison de l'amitié**.




# Vie municipale et associative


**MEDIATHEQUE** : l'équipe de la Médiathèque "Le Marque Page" vous présente ses meilleurs vœux pour 2024 et vous donne rendez-vous tout au long de l'année pour des nouveautés littéraires mais aussi des ateliers créatifs, numériques, des spectacles et de belles expositions pour nourrir la curiosité des petits et des grands ! Et pour commencer l'année :

**De la musique** ! Une nouvelle vie pour vos vinyles ! Une station d'écoute est à votre disposition avec des casques pour découvrir une sélection de vinyles ou pour apporter les vôtres !


## **SAMEDI 2 FEVRIER de 10h à 12h :**


 Plaisir d'écrire, plaisir de partager. Laissez vagabonder votre imagination et jongler avec les mots à travers des jeux d'écriture, des jeux de mots et d'autres exercices littéraires. Débutant ou amateur de belles lettres, un seul mot d'ordre : s'amuser ! Sur inscription (Ados/adultes). Venez tenter une expérience d'écriture avec Colette et passez un bon moment à la médiathèque.

## **SAMEDI 17 FEVRIER 2024 de 10h à 12h :**

  Création d'une séquence animée avec deux images superposées. Lucie vous propose un atelier "Images animées", au croisement entre art et science, cet atelier a pour objectif de découvrir le principe de persistance rétinienne, de s'initier de manière simple à l'animation et d'apprendre une technique qu'il est possible de refaire chez soi. Sur inscription (à partir de 6 ans).



 **Ateliers informatiques à la carte** : vous souhaitez découvrir le fonctionnement d'un ordinateur, d'un smartphone ? Mieux utiliser la navigation sur internet ou progresser dans votre utilisation des services connectés ? La Médiathèque "Le Marque Page" souhaite vous proposer, en partenariat avec la Maison du Numérique, des ateliers à la carte pour dépasser nos petits tracas numériques. Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à remplir le coupon réponse ci-joint ou vous faire connaître en Mairie ou à la Médiathèque aux horaires d'ouverture. Ces ateliers auront lieu sur un rythme d'une fois par mois tout au long de l'année le vendredi entre 16h et 19h (horaires à préciser) – voir flyer joint.

 **Ateliers créatifs** : Gilda a accueilli un petit groupe d'enfants et d'adultes mercredi 3 janvier à la médiathèque. Ils ont réalisé de très belles créations avec ... des boutons ! Bravo à nos artistes ! D'autres ateliers seront proposés tout au long de l'année, n'hésitez pas à nous déposer à la médiathèque des boutons, de la laine, des tissus. Ces trésors feront la joie de nos artistes !



Nous tenons à remercier aussi l'ensemble des participants au jeu-concours organisé à l'occasion de l'exposition sur le temps. Un tirage au sort parmi les bonnes réponses a fait un heureux gagnant. Il profitera d'un bon d'achat de 20 € à la librairie « Mots et Merveilles ».



## Vie municipale et associative

**CLASSES EN 4 ET EN 9 :** « les classes en 4 et 9 vous proposent une vente de brioches à domicile, le **samedi 3 février entre 9h et 12h**. Le bénéfice de cette matinée servira à financer la banda du défilé et offrir l'apéritif à la population le jour des classes. Merci de leur réserver un bon accueil. **Prochaine réunion lundi 29 janvier à 20h30 à la maison de l'amitié** ».

**CLUB DE L'AMITIE :** « effervescence au club pour fêter Noël ! Le lundi 18 décembre, ce sont 17 personnes qui se sont retrouvées au tarot, dont 5 femmes, de différents villages, St Genis, St Laurent, Aveize, St Symphorien, ils ont dégusté bûche et friandises et reçu le cadeau de Noël.

Le lendemain mardi 19, ce sont 44 personnes, rassemblées autour de divers jeux, qui étaient présentes pour fêter Noël, cadeaux, bûche, friandises, cidre.

Puis nous avons fêté les personnes nées en 3, avec remise d'un cadeau à 6 personnes, malheureusement 2 étaient hospitalisées mais représentées par une personne de la famille, Marie Murigneux 100 ans et André Vernay 80 ans. Les autres personnes étaient Renée Morel, Ginette Vernay, Pierrot Ronzon, Gilbert Rivoire.

Alexis, notre maire est venu nous rendre visite au moment de la bûche, clémentines et papillotes, et a lui aussi reçu le petit cadeau de Noël.

Le 8 janvier (avec le tarot) et le 9 avec le club nous avons dégusté les galettes et le cidre.

Nos meilleurs vœux à tous et venez nous rejoindre. **Claude 06 43 74 40 09 / Gaby 06 31 89 86 95.** »



- Réalisation de la publication par la commission Informations
  - Lettre éditée et imprimée par la mairie

## Etat Civil

### DÉCÈS :

Le 22 décembre, d'Alexandre FRANÇOIS, à l'âge de 30 ans.

*Toutes nos condoléances à la famille.*



# Focus

## Le 1<sup>er</sup> janvier et ses vœux

*Un peu d'histoire* : il faut attendre une décision de l'empereur Jules César, en 46 avant J.-C., pour que le 1er janvier devienne le premier jour de la nouvelle année.

*L'origine des vœux* : souhaiter une bonne année, de la réussite et d'autres bonnes choses au moment des fêtes de fin d'année est une tradition qui remonte à bien longtemps.

Les Romains par exemple s'offraient déjà de la verveine puis des pièces et autres petits objets en gage de bon augure pour l'année qui commençait.

*Les vœux en France au Moyen Âge* : au XV<sup>e</sup> siècle, il était de bon goût d'envoyer à son entourage des « feuillets de bons vœux », des lettres pour renouer des amitiés et garder le contact. Autre coutume française : les visites du nouvel an. Lors des deux premières semaines de janvier, on rendait visite à sa famille et à ses proches, mais aussi à ses contacts professionnels pour leur transmettre ses compliments ainsi que de petits cadeaux et autres marques d'amitié pour souhaiter la bonne année.

*Les premières cartes de vœux* : c'est en Angleterre qu'a été envoyée la toute première carte de vœux telle que nous la connaissons aujourd'hui. Une lithographie représentant sa famille ou un dessin sur le thème des fêtes de Noël (du houx, une crèche, un sapin, un paysage enneigé...), accompagné de quelques phrases de vœux était alors envoyée pendant la période de l'Avent, afin d'arriver avant Noël pour souhaiter à la fois un joyeux Noël et une bonne année. Rapidement, cette coutume s'est étendue dans les autres pays dont la France, mais avec quelques modifications. En effet, en France, les deux coutumes se sont liées : envoyer une carte, certes, mais après le premier janvier, pour remplacer les lettres ou visites du nouvel an.

*Les vœux aujourd'hui* : il existe différentes formes et supports pour présenter ses vœux. La tradition actuelle est donc d'envoyer des cartes de vœux personnalisées, écrites à la main avec soin et décorées. Cette mode se perd de plus en plus au profit d'envois de cartes électroniques ou de vidéos. Avec l'avènement des réseaux sociaux et des nouvelles technologies, on envoie maintenant aussi ses vœux par le traditionnel SMS ou à ses contacts Facebook ou LinkedIn.... Attention tout de même : les vœux se veulent être personnels. Oui, adresser un message personnel à chacun prend plus de temps qu'un message unique adressé à tous, mais l'effet est bien plus positif.

